



TITRE DE SEJOUR - pas de nouvelles

Par lmy_fit

Bonjour,

Mon titre de séjour a expiré depuis le 3 novembre 2022.

J'ai eu un récépissé fin novembre d'une validité de 3 mois, il a expiré le 20 février.

Mon contrat de travail a été suspendu et a pris fin le 18 mars 2023. Je suis en recherche active d'un nouveau poste mais je ne pourrai pas signer de nouveau contrat sans un titre de séjour valable. Je suis sans salaires et sans ressources depuis le 20 février 2023 (expiration de mon récépissé).

N'ayant pas de réponses à mes nombreux mails, appels, courriers, J'ai fait appel à la maison du citoyen aussi, pas de retours. Que faire svp ?

Merci beaucoup pour vos retours